



Sophie BRET GERBET
Membre de la commission
mixte nationale UNSS / FFKDA
Responsable de la commission scolaire
de la ligue Rhône-Alpes FFKDA
sophiegerbet@yahoo.fr

A Mesdames et Messieurs les Présidents de
clubs de la ZID Rhône-Alpes FFKDA

S/c de Monsieur MARTINEZ, Président de la
ligue Rhône-Alpes FFKDA

A Lyon, le 30 septembre 2017

Objet: championnat UNSS de karaté

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Le championnat de **FRANCE UNSS** karaté se déroulera du 21 au 23 mars 2018 à Lille.

Afin de mettre en place **les phases académiques sélectives** au championnat de France UNSS, il est demandé aux équipes de collèges et de lycées **de se pré-inscrire auprès des services régionaux de l'UNSS** (Grenoble et Lyon) via les professeurs d'EPS avant le **10 novembre 2018**.

A noter que la circulaire n° 2012-093 du 08 juin 2012 précise que les équipes ayant réussi un **podium national** et les **jeunes officiels ayant obtenu une certification nationale** peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau au **baccalauréat**.

En conséquence, chaque élève ayant obtenu un podium national UNSS ou une certification nationale "jeune officiel UNSS" **pourra prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel EPS** (le jeune doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique et professionnel » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013)).

Vous trouverez ci-après quelques extraits de la fiche sport UNSS karaté 2017-2018.

Restant à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations, je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, mes sentiments sportifs les plus respectueux.

Sophie BRET GERBET

Championnats de France UNSS Excellence Karaté

	COLLÈGES	LYCÉES
L I C E N C I É (E) S AUTORISÉ(E)S	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	B3, M1, M2, C1 2 à 4 compétiteurs dont 1 kata fille et un kata garçon + 1 jeune officiel non compétiteur de niveau académique. 1 jeune coach compétiteur, rotation possible entre les équipiers. Mixité obligatoire.	M1, M2, C1, C2, J1, J2 2 à 4 compétiteurs dont 1 kata fille et un kata garçon + 1 jeune officiel non compétiteur de niveau académique. 1 jeune coach compétiteur, rotation possible entre les équipiers. Mixité obligatoire.
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée. Niveau académique minimum (pastille jaune). Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
RÈGLEMENT	Règlement spécifique « Karaté UNSS » disponible sur le site : www.unss.org .	
FORMULE DE COMPÉTITION	Compétition individuelle kata et combat par catégorie d'âge et de poids. La formule des rencontres est sous forme de poules. Les deux meilleurs résultats combats (garçon et fille), le kata fille et le kata garçon sont pris en compte pour le classement de l'équipe.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique. 1 équipe Collège et 1 équipe Lycée + quotas CMN.	
NOMBRE D'ÉQUIPES	52 maximum	52 maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence collèges.	Champion de France UNSS Excellence lycées.

Catégories d'âge 2018

Benjamins	nés en 2005, 2006 et 2007
Minimes	nés en 2003 et 2004
Cadets	nés en 2001 et 2002
Juniors	nés en 1999 et 2000
Seniors	nés en 1998 et avant